



La santé et le bien-être des enfants et des jeunes sur votre territoire

En tant qu'élu, professionnel de collectivité, acteur des secteurs éducatif, sanitaire, social, médico-social...

vous êtes concerné par l'amélioration du bien-être des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans sur votre territoire.

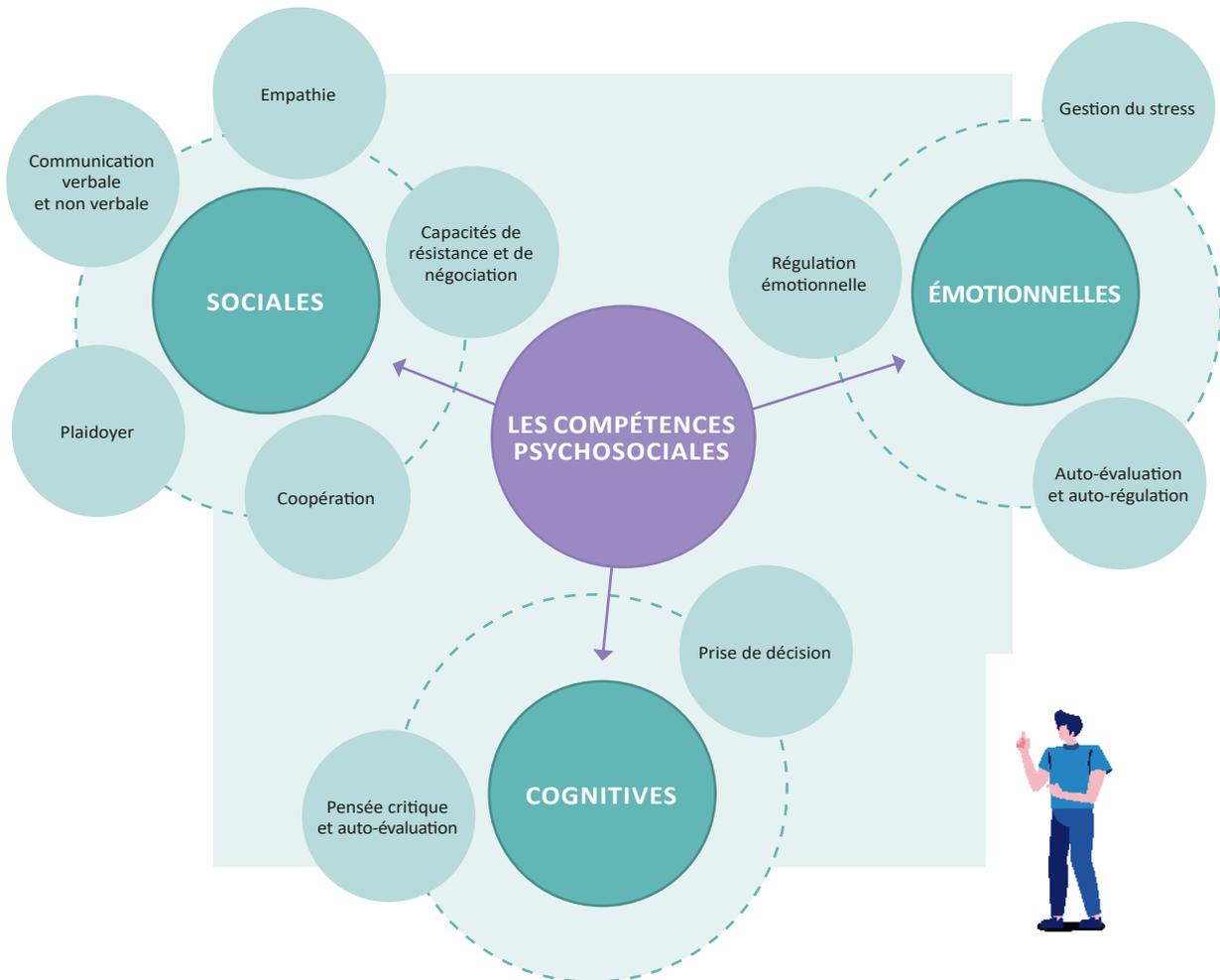
Vous vous questionnez sur les moyens concrets de :

- ✓ *Contribuer au développement de la santé globale des enfants et des jeunes*
- ✓ *Faciliter les apprentissages scolaires, développer les motivations à apprendre*
- ✓ *Participer à la prévention des violences et renforcer le "vivre-ensemble"*
- ✓ *Favoriser la réduction de conduites à risques*
- ✓ *Développer l'autonomie, le sens des responsabilités des jeunes pour faire face aux changements de la société*

Une démarche : le développement des compétences psychosociales

Les **compétences psychosociales (CPS)** jouent un rôle majeur dans la santé au sens large : **bien-être physique, mental et social**. Ainsi, leur développement permet de répondre efficacement au stress et aux événements de la vie.

Elles sont classées ainsi par l'Organisation Mondiale de la Santé (en 2001) :



Ces compétences s'acquièrent tout au long de la vie, dès la petite enfance, au travers des échanges relationnels et des environnements dans lesquels les enfants et les jeunes évoluent : avec leurs familles, leurs amis, les professionnels de la petite enfance (enseignants, animateurs, éducateurs...).

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) préconise qu'en parallèle du développement des compétences individuelles des enfants et des jeunes, un travail soit effectué sur leur environnement afin de garantir une cohérence éducative. Le travail sur cet environnement peut se traduire par l'aménagement spatial des lieux d'accueil, l'organisation des temps d'activités et de transitions, la posture éducative des professionnels de l'enfance et petite enfance, les compétences parentales.

Il est possible de renforcer ces CPS en s'appuyant sur des programmes validés scientifiquement, en déployant des ateliers formels, en développant des pédagogies interactives et expérientielles, en travaillant à une meilleure cohérence des environnements éducatifs, scolaires et familiaux des enfants et des jeunes.

Agir sur les compétences psychosociales des enfants, des adolescents et de leurs familles permet par exemple :

- > de favoriser une bonne estime de soi,*
- > d'améliorer les relations parents-enfants ainsi que les résultats scolaires,*
- > de réduire la consommation de tabac et d'alcool ou les comportements sexuels à risque... **

* Barlow, et al., 2010 ; Sanders et Wooley, 2005 ; Hawkins, et al., 1992 ; Kaminski et Valle, 2008 ; Barry, et al., 2009 ; Institut national de santé publique du Québec 2008, Lamboy, et al., 2011 ; Organisation mondiale de la santé, 2004.

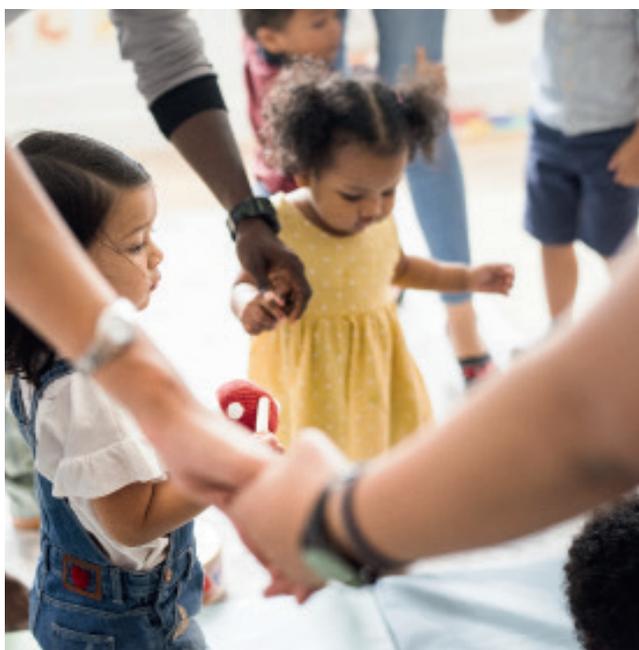
** Wilquin, et al., 2013 ; Foxcroft et Tsertsvadze, 2011 ; Guillemont, et al., 2013 ; UNODC, 2010 ; Hawkins, et al., 1992 ; Kersaudy-Rahib, et al., 2013 ; Kersaudy-Rahib, et al., 2013.

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

qui sommes-nous ?

L'IREPS ARA peut vous accompagner à améliorer le bien-être des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans sur votre territoire, grâce à son expertise en méthodologie de projets et en développement des compétences psychosociales.

Association régionale loi 1901 à but non lucratif, l'IREPS ARA développe **l'éducation et la promotion de la santé afin d'améliorer la santé des populations et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**. Nous intervenons auprès des professionnels des champs sanitaire, social et éducatif, des entreprises et administrations ainsi que des élus ou responsables de politiques publiques.



L'IREPS ARA fonde son action sur une approche globale et positive de la santé, orientée vers le bien-être physique, mental et social des personnes :

Prise en compte de la globalité des personnes sans normaliser les comportements

Intégration des facteurs individuels et environnementaux qui influencent la santé

Valorisation des savoir-faire et des compétences

Démarche participative...

L'ensemble de ces valeurs repose sur [la Charte d'Ottawa](#), texte majeur de l'Organisation Mondiale de la Santé, de 1986. La santé est alors perçue comme "une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie."

L'IREPS ARA propose un travail qui part de vos réalités de terrain et de vos besoins pour construire votre projet.

Modalités de collaboration

Des modalités adaptables à votre environnement et aux besoins de votre territoire.

✓ Pendant 1 à 3 ans, l'IREPS ARA peut accompagner votre projet de territoire grâce à un financement de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

✓ Une dynamique territoriale coconstruite, impactante et durable : un partenariat qui se construit avec les acteurs du territoire (élus, bénévoles, familles, professionnels...).

✓ Un projet qui répond concrètement aux besoins du territoire avec des modalités de mise en place adaptables : rencontres, formations, sensibilisations, accompagnements de structures, animations de groupes de travail, temps d'échanges de pratique et de retours d'expérience, constructions de séances d'intervention, présentations d'outils pédagogiques...



La santé et le bien-être des enfants et des jeunes sur votre territoire



Ce type de projet est proposé
dans l'Ain, en Allier, Ardèche,
Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire,
Puy-de-Dôme, Savoie
et Haute-Savoie.

Pour plus de renseignements :

> **IREPS - délégation Allier**

Tél. 04 70 34 61 82 - contact03@ireps-ara.org

> **IREPS - délégation Ardèche**

Tél. 04 75 64 46 44 - contact07@ireps-ara.org

> **IREPS - délégation Drôme**

Tél. 04 75 78 49 00 - contact26@ireps-ara.org

> **IREPS - délégation Isère**

Tél. 04 57 58 26 84 - contact38@ireps-ara.org

> **IREPS - délégation Loire**

Tél. 04 77 32 59 48 - contact42@ireps-ara.org

> **IREPS - délégation Savoie**

Tél. 04 79 69 43 46 - contact73@ireps-ara.org

> **IREPS - délégation Haute-Savoie**

Tél. 04 50 45 20 74 - contact74@ireps-ara.org

> **IREPS - délégation Puy-de-Dôme**

Tél. 04 73 30 29 40 - contact63@ireps-ara.org

> **ADESSA - Ain**

Tél. 04 74 23 13 14 - ades01@wanadoo.fr



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

www.ireps-ara.org

Rédaction : Elvire GAIME, Sophie LJUBINKOVIC et Marie-Donatienne VISSEAU.

Novembre 2020.

Ne pas jeter sur la voie publique. Images © Adobe Stock



En partenariat avec l'ADESSA

Avec le soutien de l'Agence Régionale
de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

